



Profil requis pour les membres du Conseil de fondation de Nest Fondation collective

Le Conseil de fondation est l'organe suprême de Nest Fondation collective. Il est responsable de la direction générale de la Fondation et assume la direction stratégique. Son objectif premier est de préserver les intérêts des bénéficiaires de la Fondation.



Composition du Conseil de fondation

Le Conseil de fondation est paritaire et comprend au total huit membres, dont quatre représentant-e-s du personnel et quatre représentant-e-s des employeurs-euses. Sa composition vise à garantir un équilibre et une interdisciplinarité en termes de compétences techniques et méthodologiques.



Principales tâches du Conseil de fondation

- Direction suprême et responsabilité globale de la Fondation, ainsi que garantie du respect des dispositions légales et réglementaires
- Définition des objectifs stratégiques, de l'organisation et de l'orientation à long terme de la Fondation
- Définition du système de financement et garantie de la stabilité financière à long terme
- Adoption et modification des règlements, approbation du budget ainsi que des comptes annuels
- Gestion stratégique des placements, définition de la stratégie de placement, gestion des risques et surveillance des activités d'investissement
- Nomination, révocation et surveillance de la direction, de l'organe de révision et de l'expert en matière de prévoyance professionnelle
- Garantie d'une gouvernance efficace, d'un système de contrôle interne (SCI) adéquat et d'une gestion des risques efficace

Pour bénéficier d'un soutien technique, préparer et exécuter ses décisions et surveiller les opérations, le Conseil de fondation fait appel à des comités et à des experts externes tels que l'expert en prévoyance professionnelle, l'organe de révision, la commission de placement et le contrôleur des investissements. La Direction est responsable de la gestion opérationnelle et de la mise en œuvre.



Exigences des membres du Conseil de fondation

Le profil requis pour les membres du Conseil de fondation comprend notamment les compétences suivantes:

- Esprit d'entreprise et réflexion stratégique dans l'intérêt général de la Fondation
- Bonnes connaissances des domaines de la prévoyance professionnelle et des assurances sociales ou intérêt et disposition à les acquérir
- Capacité à comprendre des documents techniques, à évaluer des situations complexes et à les analyser de manière critique et indépendante
- Bonnes connaissances dans un ou plusieurs des domaines suivants ou intérêt et disposition à les acquérir : placements financiers, techniques d'assurance, gestion des risques et contrôle de gestion, comptabilité, communication et organisation
- Disposition à prendre des décisions managériales et à assumer des responsabilités
- Intérêt pour la durabilité et conviction que les principes de durabilité dans le processus d'investissement créent à long terme une valeur ajoutée financière et immatérielle pour les assuré-e-s et la société
- Personnalité orientée vers le travail d'équipe, le consensus et la recherche de solutions, disposée à soutenir les décisions prises à la majorité



Éligibilité

Est éligible au Conseil de fondation toute personne qui:

- N'a pas encore atteint l'âge de 64 ans
- Maîtrise l'allemand à l'oral et à l'écrit
- Est prête à se familiariser avec les tâches du Conseil de fondation et à suivre une formation ainsi que des formations continues

- Dispose de suffisamment de temps pour le mandat
- Respecte les dispositions légales et réglementaires en matière d'intégrité et de loyauté et ne se trouve dans aucun conflit d'intérêts durable
- Répond aux exigences énoncées dans ce profil

Représentation du personnel

Est éligible comme représentant·e du personnel toute personne qui, au moment de l'élection, est assurée auprès de la Fondation, n'exerce aucune fonction dirigeante et est liée par un contrat de travail à durée indéterminée et non résilié.

Représentation des employeurs·euses

Est éligible comme représentant des employeurs·euses toute personne responsable des décisions fondamentales d'une entreprise affiliée ou qui, dans les faits, agit dans ce sens.

Autres dispositions

Les personnes externes disposant des compétences requises peuvent également se porter candidates. Les personnes qui perçoivent ou ont perçu des prestations de vieillesse de la Fondation ainsi que les anciens collaborateurs et collaboratrices de la Fondation ne sont pas éligibles. Une seule personne par entreprise affiliée peut être élue au Conseil de fondation.

Disponibilité

Pour siéger au Conseil de fondation, il faut être en mesure de consacrer suffisamment de temps à l'accomplissement consciencieux des tâches. Les séances ont

généralement lieu au siège de la Fondation à Zurich. La participation en présentiel est en principe obligatoire.

- Six à neuf réunions par an, d'une durée habituelle de quatre heures
- Prévoir environ une demi-journée de préparation par séance
- Un atelier de deux jours par an
- Formation et formations continues d'environ deux à trois jours par an
- Formation continue personnelle par le biais de lectures spécialisées, de newsletters, etc.

En cas de participation à des commissions ou comités, le temps requis augmente en conséquence.

Durée du mandat

Les membres du Conseil de fondation sont élus pour quatre ans. Une réélection est possible.

Documents à fournir

Tous les candidat·e·s au Conseil de fondation doivent fournir au préalable les documents suivants :

- Extrait récent du casier judiciaire et de l'office des poursuites
- Confirmation écrite qu'aucune procédure judiciaire ou administrative n'est en cours
- Informations sur les participations dans des sociétés et confirmation qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts avec la fonction envisagée de membre du Conseil de fondation
- CV succinct signé

Vous trouverez toutes les informations importantes concernant Nest Fondation collective, la composition actuelle du Conseil de fondation, nos règlements, etc., sur notre site web nest-info.ch.

Si vous avez des questions ou des doutes, vous pouvez nous contacter à wahlen@nest-info.ch.

Nous nous réjouissons de votre prise de contact !